

LES TRIBUNAUX

PREMIERE COUR DE CITE.

The Art League, R. E. Doolittle, propriétaire, vs. The Paul L. Braud, Inc., réclamation, \$30. Detroit Automobile Scale Co., vs. Vve A. P. Cosgrove, épouse de Charles Kern, réclamation, \$10. Dr. I. T. Talbot, vs. John W. Breen, réclamation, \$50. The Hub Clothing Co., vs. L. A. Montagnet, réclamation, \$7. Charles A. Cassman, vs. Floyd O. Wagar, ou F. O. Wagar, réclamation, \$17. George E. Schmidt vs. George Schwartz, réclamation, \$35. Dr. O. L. Pothier vs. J. P. Simone, réclamation, \$25. Albert J. Coburn, vs. Mary G. Moran, épouse de Thomas G. Moran, réclamation, \$83. Léopold Baricos vs. T. R. Weaver, réclamation, \$55. J. B. Cole, vs. Mme Vve. Mary Eber, réclamation, \$17.50.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

John D. Baquie vs. John J. Monville, Jr., saisie immédiate, \$1000. W. B. Atley, receveur de la "Automobile Owners Protective Assn.", vs. William Johnson et al., souscription non payée, \$10,000. Ville de la Nouvelle Orléans vs. Henry M. Levy, licence, \$175. Ville de la Nouvelle Orléans vs. J. Latino, licence additionnelle, \$252.50. Peter Newhouse vs. Eugène Bender, argent emprunté, \$220. Thomas S. Davies vs. George W. Hunter, pour des billets, \$631.59. Fannin & McCullough Sheet Mill Co., vs. Albert Sidney White, propriétaire, de la N. O. Roofing & Metal Works, séquestre \$9008.75. Mme Aline Ballard Burgier, vs. Henry de Marigny, demande de pension alimentaire. Louis A. Berkeron vs. Peter Fabacher & Bros., dommages, \$10,000. Charles Baudoin, vs. Charles Seeman, sur des billets \$335. Samuel E. Burke vs. George Prados, dommages, \$3,000.

Successions.

Les successions de August W. Miller, Alfred Abbey, Vve de Friedohn Hefly, ont été ouvertes. Stephen P. Baudier, demande à être émancipé.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

VENTES INSCRITES AU BUREAU DES ALIENATIONS.

Philip Kolman et Bowman à Armstrong Donaldson, autorisation de vendre la propriété No. 2130 Lafayette, pour \$1750. Adolph Haenni à Ideal Savings and Homestead Assn., 2 lots Scott, l'Illoa, D'Hemecourt et Pierce, \$2,000. — Renaudin. J. A. Bacon à S. W. Green, bail de portion d'un lot 227 S. Robertson, pour 2 ans à \$3.50 et \$4 par mois. Mme Joseph Downing à Security Bldg & Loan Assn., intérêt dans la portion Prytania, Melpomene, Terpsichore et Coliseum, \$1025. — Loomis. Succession de Thomas F. Scullin à Security Bldg & Loan Assn., 1/2 intérêt dans la portion dans l'Illet sus nommé \$1025. — Loomis. John Wm. Lyons à Ernest A. Carrere Co. Ltd., lot Spain, Dorgenois, Rocheblave et St. Roeh, \$200. — Legier. Mme Alexander M. Durand à Edward H. Mares, portion Annette, Marais, St. Antoine et Urquhart, \$900. — Charbonnet. Albert J. Toney à Jules Roussel, lot Johnson, Annette, Galvez, et St. Anthony, \$725. — Legier. Thomas Burchaell à Joseph Sciortino, lot Roman, Painters, N. Prieur et Franklin, \$900. — Hebel. Mme Theodore Dumas à Adrien W. Peres, 2 lots Lafayette, Rampart, Port et Bourgogne, \$2700. — Zengel. City of N. O. et als. à Louis P. Bryant, lots Nos. 11 à 28, Antoine, Annette, Roman et Prieur; l'Illet Roman, Prieur, Annette et Allen; 6 lots Miro, Allen, Genius et Annette. City of N. O., (Veuve A. Durien Jr.) à Albert L. Paul, l'Illet Cato, Gentilly, Champs Elysées, Français et Sènal, \$13,40. — Legier. Mme Peter Sloan à Edw. Gilroy, lot Alix, Eliza, Bouny, Powder, \$800. — Mahoney. Mme Girolama Peppone-Laroca à Ideal Savings and Homestead Assn, lot Magazine, Camp, Austerlitz et Gen. Taylor, \$1800. — Renaudin. Acquéreur à Frank Larocca, la même propriété, \$1800. — Renaudin. Mme Angelo Vergona-Bell à Jno. Baptiste Ghisalberti, portion St. Charles, La. Ave, Carondelet et Delachaise, \$6000. — Sonial. Mme Emile Commander à Security Bldg and Loan Assn, portion Milan, Marengo, Magnolia et S. Robertson, \$3200. — Zengel. Security Bldg & Loan Assn., à

Mme Robert Joseph Downing, portion dans l'Illet ci-dessus, \$500. — Loomis. Mme James Norton à Mme Henry Street, lot Cleveland, Canal, Derbigny et Roman, \$2000. — Rightor. The Baronne Impt Co. Ltd à Pierre Jorda Kahle, bail d'un bureau aux Nos. 603-604 Edifice Perrin pour 40 mois à \$22 par mois. Mlle M. Lucie Correjoles à Mme Dr. Wm. Hy. Whittle, portion Prytania, Erato, Thalia et St. Charles, \$6500. — Young. Peoples Tobacco Co. Ltd à Chas. B. Ferran et Rena Labadie, bail de la propriété, coin Magazine et Gaiennie, pour 62 et 1/2 mois, à \$150 par mois. James A. Buisson et son épouse à Suburban Bldg and Loan Assn., lot Dumaine, St. Philip, Roman et Prieur, \$1200. — Loomis. Acquéreur à Mme Alfred J. Ohlmeyer, la même propriété, \$900. — Loomis. Mme Antonino Bonomo à Ernest A. Carrere Co. Ltd., lot Charles, Madison, Dumaine et Decatur, \$1700. — Shérif. City of N. O. (Succession L. H. Fernandez) à The Land Development Co. Ltd., 9-10me de 2 lots Reynes, Forstall, Royal et Charles \$1235. — Legier. State of La. (Veuve J. LeCarpentier) à Louis P. Bryant, certain lots, Antonio, St. Bernard, Genius et Liberal, cancellation de taxes de 1980-81-82-83. Emile B. Doll, Agent à l'enregistreur des aliénations, autorité d'annuler la promesse de T. Dumas ce vendre la propriété No. 2600-02-04 Remparts. Succession de Wm. Brunke et Succession de Hy Chas. Yaeger à Fred Keff, lot Bartholomew, Marzant, Charltes et Royat, \$900. — Lautenschlaeger. Pine Grove Realty Co. Inc. à Dr. Geo. A. Thomas, lot Washington, Gme, Freret et Howard, \$2900. — Dénéchaud. Mme Minna Levy à Mlle Clara Finan, lot Magazine, St. Andrew, Josephine et Camp, \$2000. — Peters. Louis Brehm à Union Homestead Assn., lot Maple, Burthe, Short et Fern, \$1850. — Gurley. Acquéreur à Henry Gross, la même propriété, \$1850. — Gurley.

HYPOTHEQUES ENREGISTRES

Mlle Carrie B. Johnson à F. B. Twomey, \$500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 4 lots Marengo, Gen. Taylor, Liberty et Howard. — Dreyfous. Mme C. Werling, femme divorcée de Oscar Bache à Mlle Lottie Bache, \$800, 1 billet, 8 pour cent, lot Spruce, Dante, Panola et Dublin. — Hart.

Une Idée Pratique

Pour le maintien et la propagation de la langue française en Louisiane.

La langue française a toujours été et reste plus que jamais le plus merveilleux et le plus puissant instrument de civilisation des temps modernes. Elle doit à sa clarté, à sa précision d'être la langue de la diplomatie. Elle a emprunté au latin d'admirables formules, qui traduisent la pensée avec une vigueur et une concision surprenantes, formules, dont on ne trouve les équivalents dans aucune autre langue. Elle a aussi le précieux privilège d'être la langue préférée des femmes, parce qu'elle leur permet d'exprimer avec une extrême facilité, sans aucun effort intellectuel pénible, les nuances les plus délicates de leurs sentiments les plus intimes. Toutes les nations ont produit des hommes de génie, dont les chefs-d'œuvre se transmettent d'âge en âge, de générations en générations. Les Grecs ont eu Homère, Eschyle, Euripide; Les Latins, Virgile, Horace, Cicéron; L'Italie, Dante, le Tasse; L'Espagne, Cervantes; L'Angleterre, Shakespeare, Milton; L'Allemagne, Goethe; La France, Racine, Corneille, Molière; Les Etats-Unis, Longfellow. Mais aucune de ces langues n'a atteint, à un si haut degré que la langue française, la grâce, l'élegance, la perfection de la forme. Dans l'univers entier, ceux auxquels il a été donné une haute culture intellectuelle, s'efforcent d'acquiescer une connaissance approfondie de la langue française. Les hommes de lettres et les philosophes de tous les pays cherchent des inspirations dans les innombrables chefs-d'œuvre de nos écrivains et de nos penseurs. C'est surtout dans nos livres que les humoristes rencontrent la verve alerte, la raillerie fine et délicate, l'esprit attique, à l'expression desquels la merveilleuse souplesse de notre langue se prête admirablement. Quant à nous Français et Louisianais nous avons contracté envers la civilisation l'imprescriptible obligation de travail à la

propagation de notre belle langue. Ne pas remplir, dans toute sa plénitude, cet impératif devoir serait une déchéance. S'inspirant de ces idées la nouvelle administration de l'Abéille, afin d'encourager la jeune génération, de 15 à 25 ans, à écrire le Français recevra des essais d'articles de ceux et de celles qui auront le désir de lui en envoyer, et dont ils auront choisi eux-mêmes les sujets. Les articles seront signés d'un pseudonyme. En nous les envoyant, les auteurs devront nous donner leurs noms et adresses. Les articles qui offriront suffisamment d'intérêt pour être publiés paraîtront dans le numéro du dimanche sous le pseudonyme de l'auteur. Après avoir subi les corrections la rédaction de l'Abéille jugera nécessaire, ils seront reproduits une seconde fois. Un comité composé de trois membres, dont deux n'appartenant pas à la rédaction de l'Abéille, décernera un prix d'une valeur élevée au meilleur article écrit dans une période d'une année. Si le mérite des articles reçus le justifie, à l'expiration des six premiers mois, un prix sera accordé au meilleur article. Ce prix semestriel sera moins important que le prix annuel. L'article qui aura obtenu le prix semestriel participera au concours du prix annuel. L'administration de l'Abéille se réserve le privilège, quand elle croira devoir en user de n'admettre au concours que les candidats qui auront envoyé plusieurs articles chaque mois, autant que possible, un article par semaine, pendant le cours d'un semestre ou d'une année. Les candidats peuvent nous envoyer leurs articles en toute sécurité: nous ne ferons connaître que leurs pseudonymes. Quant à leurs noms, nous ne les publierons qu'après en avoir obtenu l'autorisation préalable. Un prix spécial sera décerné à l'auteur des meilleurs articles, écrits sur l'Exposition des Idées de la Nouvelle-Orléans. Un article par semaine envoyé à l'Abéille, jusqu'au jour de l'ouverture de l'exposition, donnera droit au concours. Les articles devront être écrits très lisiblement, sur le recto seulement, d'une feuille de papier écolier et ne pourront dépasser une colonne du journal, environ 1,000 mots. Les prix seront fixés d'après la valeur littéraire des articles reçus, et consisteront en médailles d'or, montres en or, ou leur équivalent en argent, au choix du gagnant.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Table with multiple columns listing train routes and schedules. Key sections include: Queen et Crescent, Louisville et Nashville, New Orleans Great Northern Railroad, and Yazoo et Mississippi Valley. Each section lists arrival and departure times for various destinations.

Illinois Central

Table listing arrival and departure times for Illinois Central trains. Destinations include Chicago, St. Louis, and Cincinnati.

Frisco Lines

Table listing arrival and departure times for Frisco Lines trains. Destinations include Houston, Beaumont, and Dallas.

Southern Pacific Company

Table listing arrival and departure times for Southern Pacific Company trains. Destinations include Houston, Dallas, and San Antonio.

HOAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embranchement des Lignes Frisco. Effectif 24 août 1913. Rues St. Claude et Champs Elysées.

Table listing arrival and departure times for Louisiana Southern trains. Destinations include Shell Beach, Pointe-à-la-Hache, and Shell Beach Motor.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Adam Théobald et Catherine Théobald, née Manely. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,533 - Division A. - Attendu que Margaret Mary Théobald, épouse de Robert W. Crumpey, d'abord autorisée par le présent, à présenter une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de Mme Catherine Théobald, née Manely, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à produire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour: J. W. WELLS, Greffier. FRANK S. DROULA, Avocat. mai 28 - juin 4

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.